

Autour de la "SAFFA" : un concours d'idées

Autor(en): **R.N.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **14 (1926)**

Heft 246

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-258921>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

manquerions à notre devoir de chroniqueuse en ne relevant pas ici deux faits, qui ne sont venus que ces dernières semaines à notre connaissance:

Premièrement, la vente des cartes postales et insignes du 1^{er} août, organisée à Genève par un Comité exclusivement féminin, sous les auspices de l'Union des Femmes, a rapporté cette année 3000 fr. de plus que l'an passé. Si intéressante que fût la destination de cette vente (secours aux mères de famille nécessiteuses), ce beau succès a bien aussi pour cause une organisation parfaite et un gros effort de dévouement, qui prouvent ce dont les femmes sont capables.

Et deuxièmement, une de nos collaboratrices, en séjour le 1^{er} août dans une de nos hautes stations valaisannes, a tenu, après de multiples toasts patriotiques, et les discours d'un prêtre schwytois et d'un pasteur suisse-allemand, qui exaltaient uniquement les hommes, à prendre elle aussi la parole au nom des femmes et en l'honneur des vaillantes montagnardes du plus haut village de l'Europe, et à faire acclamer une nouvelle forme de notre devise: Un pour toutes!!

Pour le suffrage féminin.

Nous nous en voudrions de ne pas signaler à nos lecteurs un très bel article, très favorable à notre cause, que publie la *Revue de Paris* (numéro du 15 septembre 1926), sous la signature de M. Ch. Loiseau. L'auteur porte la question sur un terrain nouveau en étudiant la portée que pourrait avoir le droit de vote des femmes en matière de relations internationales, réfutant ainsi le lieu commun, selon lequel ce serait seulement en matière d'éducation, d'hygiène ou de bienfaisance que les femmes électrices seraient capables d'énoncer une opinion.

D'autre part, et ceci nous surprend, M. Loiseau attend de la femme une action très conservatrice en matière de politique internationale: il la croit, par exemple, favorable au maintien d'une politique française navale pour la construction de sous-marins, etc... Assurément, les femmes sont, généralement parlant, plus conservatrices que les hommes; mais, comme les hommes, elles n'embrassent pas toutes la même opinion, et nous connaissons bon nombre de Françaises qui, munies du droit de vote, ne l'utiliseraient certes pas dans le sens d'une augmentation du nombre de sous-marins!

Autour de la "SAFFA"

Un concours d'idées

N. D. L. R. — La Commission de l'Exposition ayant décidé de mettre au concours la meilleure manière de représenter le travail des femmes dans les différents groupes, nous publions ci-après, en les abrégant légèrement, quelques suggestions dues à la plume

ques conférences enseignant aux élèves la déontologie professionnelle, et attirant leur attention sur les redoutables conséquences que pourraient entraîner la moindre inexactitude de leur part. Pour l'enseignement pratique, il serait nécessaire d'avoir recours aux laboratoires universitaires et hospitaliers. Les séances de laboratoire seraient précédées d'indications sur les travaux à faire, leur utilité, et la façon d'y procéder.

CHOIX D'UNE SPÉCIALITÉ

Les élèves choisiraient dans les différentes catégories de branches mentionnées plus haut celles qui leur agréeraient le mieux, et suivraient dans les laboratoires les travaux se rapportant aux branches d'études spéciales qu'elles auraient choisies. Plusieurs branches pourraient être choisies simultanément par une même élève.

PROFESSEURS

Les cours pourraient être donnés, suivant les cas, par les chefs de laboratoires ou les chefs de clinique désignés par les professeurs et sous la direction de ces derniers. Les travaux pratiques seraient placés sous la direction des chefs des laboratoires où s'effectueraient ces travaux.

d'une des principales initiatrices, qui ont seulement pour but d'éveiller de l'intérêt pour ce concours et de faire peut-être surgir d'autres idées heureuses et originales. Ce concours est ouvert à quiconque désire y participer, et ne comporte malheureusement aucune récompense, la situation financière actuelle de la Saffa ne le permettant pas; mais la Commission espère que, soit par intérêt pour la cause, soit par amour d'un travail personnel, les concurrentes viendront nombreuses malgré tout. Le dernier délai pour l'envoi des dossiers est le 1^{er} février 1927, et le siège de la Saffa est déjà fixé à Berne, Zeughausgasse, 31. Toute liberté est laissée aux concurrentes pour établir des projets concernant, soit un groupe tout entier, soit une division à l'intérieur d'un groupe. On trouvera ci-après la liste définitivement arrêtée des groupes.

Tout d'abord, quelques idées générales. Serait-il heureux de distinguer les groupes par des couleurs différentes, de telle façon que l'on puisse les reconnaître immédiatement de loin, mais en veillant d'autre part à l'harmonie de ces couleurs entre elles? Le personnel de surveillance de chacun de ces groupes porterait aussi ces couleurs, et les affiches et les enseignes s'en rapprocheraient également, pour autant que cela serait possible. Une certaine unité devrait toutefois régner entre les différentes enseignes et dans leur répartition, afin d'assurer l'harmonie de l'ensemble.

Quant au groupes, le premier en ligne est celui de l'économie domestique. Nous reconnaissons qu'il n'est pas facile d'en concevoir la disposition, surtout si nous sortons de la conception d'une exposition réservée aux privilégiés de ce monde! Selon nous, on doit se rendre compte, en visitant ce groupe, de la participation de la ménagère à notre économie nationale, de la répartition par ses soins du budget familial entre les différents postes du logement, de l'habillement, de la nourriture, de l'éducation des enfants, etc., aussi bien que de la double tâche qui incombe à la femme comme épouse et mère d'une part, et comme travailleuse participant aux gains du ménage, d'autre part. Enfin, le rôle de la femme et son influence sur la santé des siens, sur la vie de famille, doit aussi être mis en lumière. Sans doute, les méthodes de travail ménager d'autrefois et d'aujourd'hui, en mettant spécialement l'accent sur les méthodes actuelles, fourniraient-elles matière à une exposition très vivante? La question des locaux où travaille la ménagère doit aussi entrer en ligne de compte: on pourrait montrer par exemple un intérieur simple, bon marché, disposé avec goût; puis la demeure d'une femme professionnellement occupée au dehors, et à qui des méthodes modernes facilitent le travail ménager chez elle; ou encore une chambre familiale d'autrefois, et la même aujourd'hui, en se plaçant au point de vue de l'hygiène comme à celui du confort. Une cuisine avec tous ses appareils nouveaux, une buanderie à domicile et une buanderie professionnelle seront aussi certainement très appréciés; mais

DURÉE DES ÉTUDES

Elle devrait être de une à deux années, suivant la difficulté et le nombre des branches spéciales choisies par l'élève. Un stage de durée variable suivant les branches choisies pourrait être imposé.

DIPLOMES

Un diplôme serait décerné à la fin des études, à la suite d'un examen théorique et pratique passé devant des juges compétents. Seraient indiquées dans ce diplôme les branches spéciales choisies par la candidate.

FRAIS D'ÉTUDES

Il serait payé au début de l'année, par chaque élève, un droit d'écologie dont le montant serait fixé pour chacune des spécialités. Ce droit ne devrait pas être trop élevé, l'enseignement dont il s'agit s'adressant généralement à des personnes dont les moyens financiers sont limités.

Ce plan d'études ne doit pas être considéré comme définitif. Il peut être modifié selon les besoins et les circonstances.

Dans un prochain article nous publierons quelques idées sur la façon de réaliser, à Genève, ce projet d'une école de *Laborantines*.

Dr L. GOURFEIN-WELT.

toujours en tenant compte de l'économie de temps et de forces que représentent ces installations, et de la valeur morale et économique du travail ménager pour la famille et pour la collectivité. — Enfin, le vœu si longtemps caressé d'une sorte de laboratoire scientifique d'expériences ménagères, comme il en existe à Leipzig (et en Amérique, *Réd.*) pourrait être réalisé à la Saffa, comme première étape de cette institution nouvelle.

Le groupe « Agriculture et jardinage » pourra être, lui aussi, tout aussi intéressant et vivant. L'activité de la femme dans ce domaine y figurera de façon complète, mais en évitant trop de graphiques et de statistiques arides: les légumes, les fleurs et les fruits, orgueil des fermières et des jardinières, pourront facilement et sans grands frais orner les pelouses, près de l'exposition des écoles de jardinage, et contribuer ainsi à la décoration générale. Il va de soi que les nouvelles méthodes de culture et de jardinage seront largement et clairement exposées.

Un des groupes les plus importants sera celui des Arts et métiers, car c'est dans ce domaine surtout que l'on trouve la femme comme travailleuse indépendante, et l'Exposition a chance de ramener à ce genre de professions une clientèle qui lui devient infidèle; mais là aussi une statistique vivante complètera ce matériel documentaire, aride mais indispensable. Nous pourrions suggérer ici beaucoup d'idées quant à la façon de montrer le travail féminin dans différents métiers, mais nous préférons en laisser l'initiative aux concurrentes, qui nous apporteront certainement une foule de suggestions précieuses.

Nous n'avons pas d'inquiétude quant au groupe des Beaux-Arts (peinture, sculpture, etc.), car ici nous avons à faire avec des femmes qui ont une grande habitude des expositions. Peut-être surgira-t-il parmi elles une idée originale quant à l'organisation de l'exposition de ce groupe, et qui pourtant restera dans la note que nous cherchons?

Il en est autrement, disons-le, avec le travail à domicile. Sans doute faudra-t-il renoncer, en raison de toutes les difficultés que présente ce domaine de l'activité féminine, aux trois divisions primitivement prévues: travail à domicile industriel, coopératif, et travail procuré par des organisations de bienfaisance. . . En revanche commence à luire à l'horizon, jusqu'ici très sombre, du groupe 6 a) (Industrie: participation des femmes à la grande et à la petite industrie: usines, fabriques, ateliers), une image très intéressante de ce que pourra montrer ce groupe quant à l'activité industrielle et économique des femmes: plusieurs grosses maisons d'industrie s'intéressent en effet vivement à notre Exposition. L'autre division de ce groupe (Machines et produits facilitant le travail professionnel et ménager de la femme) touche de près aux préoccupations ménagères et professionnelles; mentionnons brièvement ici les nouveaux systèmes pour l'emploi du gaz et de l'électricité, leur coût, les meilleurs appareils d'éclairage, de chauffage, les charbons, cokes, bois de chauffage, etc., etc.

Il ne sera pas difficile de représenter le travail de la femme dans le commerce, de l'apprentie à l'employée supérieure, ainsi que le travail de la femme fonctionnaire, etc. Mais il importe aussi de montrer là, à côté de l'activité de la femme dans ces domaines, les inconvénients d'une profession surchargée et de mettre en garde celles qui ne sont pas qualifiées, et qui voudraient quand même se diriger sur les différentes branches du commerce.

Sciences et littérature: nous ne savons pas encore si les femmes spécialistes de ces professions limiteront leur participation à l'Exposition à quelques branches de leur activité propre. Ce qui nous paraîtrait heureux serait que les femmes de science apportent leur collaboration à d'autres groupes, par exemple pour dresser des statistiques, organiser le laboratoire expérimental ménager, dont nous avons déjà parlé, et contribuent ainsi à l'œuvre collective. Quant à l'éducation, ce sera certainement l'un des groupes les plus considérables de la Saffa, puisqu'il comprend trois divisions, chacune très importante: l'éducation avant, pendant, et après l'âge scolaire. A notre avis, il ne peut s'agir ici d'organiser une exposition de toutes les écoles et de tous les jardins d'enfants de la Suisse entière, mais bien plutôt de donner une idée synthétique de l'activité de chacune de ces trois divisions, en mettant en lumière de façon claire et méthodique les types les plus caractéristiques: par exemple, le développement de l'école active, les méthodes mo-

dernes d'éducation, etc. Une cuisine scolaire pratique et simple où pourraient se donner quelques leçons, à des jours déterminés, aurait certainement un grand succès moral et même financier.

En ce qui concerne le groupe « Travail social, philanthropie et féminisme », nous voudrions que l'on n'y montrât pas seulement la lutte contre les fléaux sociaux, mais aussi les moyens de les éviter. La grande variété des œuvres sociales auxquelles les femmes collaborent si nombreuses nécessitera certainement l'établissement d'un plan d'ensemble, que l'on pourrait, par exemple, concevoir sur les bases suivantes: Pourquoi les femmes s'intéressent-elles à l'assurance-vieillesse? — Depuis quand et comment se préoccupe-t-on d'orientation professionnelle pour les femmes? — Le marché du travail et les femmes. — La législation sur le travail des femmes et son influence pour la maternité et la famille. — Que font les femmes pour améliorer le régime des prisons? — Le rôle de l'épargne pour les femmes et pour notre peuple tout entier. — Etc.

* * *

Et maintenant surgit encore une question extrêmement difficile à résoudre, et pourtant d'importance primordiale: chaque groupe doit-il, en ce qui le concerne, embrasser du commencement à la fin le champ entier de l'activité qu'il lui est dévolu de représenter? ou faut-il, comme cela a été le cas précédemment, rattacher des activités partielles à celles d'autres groupes? Un exemple éclairera notre pensée. Prenons le groupe des Arts et Métiers: doit-il présenter une vue d'ensemble de la situation actuelle et de l'état actuel des arts et métiers en Suisse, et ceci au moyen d'une statistique illustrée? doit-il en plus comprendre, pour chaque métier, toutes les écoles professionnelles, tous les moyens d'apprentissage, de perfectionnement? et enfin, au couronnement du tout, doit-il montrer l'objet terminé dont la confection est le but du métier? Ceci sans parler du chômage dans chaque métier, de la main-d'œuvre étrangère, etc.? . . . Les avantages de ce système seraient de permettre, pour chaque métier, un coup d'œil synoptique en quelque sorte, et de décharger le groupe de l'Education de tout ce qui est enseignement professionnel. Les inconvénients en seraient le coût très élevé et le travail considérable qu'il nécessiterait.

En tout cas, quel que soit le système adopté, il sera utile de donner au visiteur des indications qui lui permettent, non seulement de voir, mais aussi de s'instruire, en lui signalant, par exemple, des meubles faciles à nettoyer, des tapis lavables, des papiers peints bon marché et cependant artistiques, etc. Car, selon nous, l'Exposition doit avoir une valeur éducative pour tous, et aussi bien pour les hommes et les jeunes gens que pour les femmes. Nous voudrions aussi que, dans chaque groupe, on pût trouver un aperçu fait par des personnes compétentes du travail représenté dans ce groupe.

Pour quelques branches d'activité féminine, il sera possible de représenter le développement de cette activité depuis son origine. Il nous semble, par exemple, que le canton de Saint-Gall pourrait organiser une exposition très intéressante et instructive en représentant la création du tissage des rubans de soie par Joséphine Dufour, et un atelier moderne. N'oublions pas non plus la participation des femmes à l'œuvre d'amélioration des conditions d'existence des populations montagnardes, participation qui est généralement peu connue, et qui devra être mise fortement en valeur par la Saffa. Enfin, il va de soi qu'il nous faudra un film sur les professions féminines, et nous sommes heureuses d'annoncer que des femmes se préoccupent déjà de le tourner.

* * *

Nous le répétons, les lignes ci-dessus ont pour seul but d'éveiller l'intérêt pour notre concours d'idées et de faire naître des suggestions. En tout cas, l'Exposition suisse du Travail féminin doit présenter une image claire et nette de ce que fait déjà et désire faire la femme suisse pour le bien de ses fils et de ses filles, pour celui de son prochain, et pour celui de la communauté. Elle doit prouver que la femme chez nous est prête à toute collaboration qui a pour but la prospérité du pays, et que l'une des tâches que l'Etat moderne doit accom-

plir avec le concours de la femme est de relever le niveau de son instruction et de créer pour elle des conditions de vie et de travail qui correspondent à la justice.

R. N.

Liste des groupes de l'Exposition.

1. Economie domestique.
2. Agriculture et jardinage.
3. Arts et métiers et arts appliqués.
4. Beaux-Arts (peinture, sculpture, architecture).
5. Travail à domicile.
6. Industrie.
 - a) Participation des femmes à la grande et à la petite industrie (usines, fabriques, ateliers).
 - b) Machine et produits facilitant le travail professionnel et ménager de la femme.
7. Commerce et professions diverses.
8. Sciences, littérature, musique.
9. Education.
10. Travail social (philanthropie, féminisme).
11. Hygiène (soins aux malades, sports, gymnastique).
12. Exposition rétrospective.

A propos du divorce

A son assemblée générale du 4 novembre, à Lausanne, la Société *Pro Familia* a entendu une conférence de M^e A. Bolle sur le divorce. Avocat et conseiller national, M^e Bolle pourrait être prêtre pour la finesse de sa psychologie, l'étendue de son expérience, la haute inspiration de sa morale.

La famille est fondée sur le mariage, — et le nombre croissant des divorces (*dix par mois* dans le seul canton de Neuchâtel) met en péril la famille. Faudrait-il donc interdire le divorce? M^e Bolle ne le pense pas, car l'intérêt même des enfants (Ellen Key le note aussi) réclame la rupture d'un milieu familial où la discussion a chassé l'amour.

Mais nécessaire souvent, le divorce est aussi un mal, et un mal que l'on peut prévenir par l'exacte connaissance de ses causes: dissentiments d'ordre sexuel (presque toujours), égoïsme démesuré, entêtement, bêtise (avec un grand B!), légèreté avec laquelle se concluent nombre de mariages (d'où les jeunes couples sont ceux qui recourent le plus au divorce), alcoolisme... Mais l'alcool serait plutôt une circonstance aggravante que déterminante. D'ailleurs, les raisons extérieures, celles qui parviennent à la connaissance du public et des tribunaux, sont toujours des raisons secondes et même secondaires: les vraies causes sont antérieures, et souvent relèvent des infimes petits, si bien que les difficultés conjugales réclameraient une solution psychologique plutôt que juridique.

D'où l'importance du cœur, de la raison, et même du raisonnement dans la thérapeutique et surtout la prophylaxie du divorce. Le bonheur étant un équilibre entre *nos besoins* et nos possibilités de les satisfaire, connaissons d'abord nos besoins: besoins de paix, de calme, d'entraide, de bien-être matériel, d'affection, de communion d'idées..., ils sont variables pour chacun de nous. Connaissons aussi nos « possibilités », et distinguons-en ce qui est chimérique. Puis, voyons ensemble à diminuer nos besoins, — parfois phobiques ou contradictoires, — ce qui est souvent facile, et à augmenter mutuellement nos possibilités, ce qui n'est point condamnable. Et de bonne grâce, renonçons à nos chimères en faveur du minimum d'harmonie que réclame la vie commune.

En cas d'insuffisance de ces efforts des conjoints, M^e Bolle croit utiles les bons offices d'un tiers autorisé, — ami sûr, ecclésiastique, médecin, — qui saura conseiller l'attitude et peut-être les amputations nécessaires; et, comme il n'a pas ajouté le féminisme aux circonstances déterminantes du divorce, M^e Bolle croit possible que ce tiers soit une femme de cœur, de tact et d'expérience. Il se réjouit d'avoir souvent, avec succès, joué ce rôle providentiel, et pense que chacun de nous, dans sa sphère, par son attitude sérieuse et avertie, peut contribuer à rendre solide l'idée du foyer. Il croit surtout à la puissance de l'exemple, et il conjure les parents de vivre la vie heureuse et courageuse que leurs enfants puissent d'avance rêver d'imiter plus tard. Il croit enfin à la sûre efficacité d'un idéal commun, d'une joie commune, d'une même religion: les mariages mixtes sont quelquefois heureux, mais pour

confirmer par une exception la règle prudente qui commande de les éviter.

(Si M^e Bolle traitait un jour « du mariage mixte » comme thèse principale, il nuancerait sans doute cette dernière opinion pour démontrer que la religion respective des époux importe moins ici que la manière dont ils la considèrent: ainsi l'on conçoit assez mal que s'allie à une sainte Thérèse le protestantisme d'un Calvin, aussi mal que se puisse marier à l'athéisme de M. Homais l'athéisme de M^{me} Ackermann, tandis que l'anglicanisme d'une Florence Nightingale ne paraît pas incompatible avec le catholicisme d'un Pasteur.)

Quoi qu'il en soit, M^e Bolle réconcilie bon nombre des époux qui lui demandent de régler leur divorce, il démêle les causes lointaines et souvent futiles des plus graves dissentiments, il les montre faciles à vaincre quand on les empêche à temps de produire leur nocivité. Si l'attitude de M^e Bolle n'était point exceptionnelle, ce fait témoignerait d'une bienheureuse et peut-être nouvelle orientation du barreau. De même que la médecine évolue vers l'hygiène préventive, de même la morale se fait pédagogie, de même la diplomatie se transforme de par la Société des Nations. Ainsi, peu à peu convergent toutes les forces qui élèvent l'humanité.

J. F.



Association Nationale Suisse
pour le Suffrage féminin

Réunion des Présidentes.

Pour la quatrième fois, les Présidentes des Sections de l'A.S.S.F. sont rencontrées à Berne, le 14 novembre, et cette réunion peut compter parmi les mieux réussies de la série. 15 Sections sur 24 s'étaient fait représenter, et les présidentes de cinq groupes vaudois et d'une Association cantonale ont également participé avec beaucoup d'entrain aux discussions menées d'une main experte par M^{me} Vischer-Alioth (Bâle). M^{me} Dutoit a d'abord présenté un rapport sur le moyen de propagande que pourraient constituer des « semaines suffragistes » ou même des « journées suffragistes » organisées dans telle ou telle ville, de même que l'on organise des « semaines éducatives », des « semaines d'action sociale », etc.; puis M^{me} Strub (Interlaken) a donné un exposé extrêmement vivant et suggestif des méthodes de propagande employées dans d'autres pays, en France et en Angleterre notamment, et concluant à la constatation que si les femmes anglaises ont obtenu le droit de vote, c'est qu'elles ont su le vouloir... mieux sans doute que beaucoup de nos femmes suisses! — Selon une décision prise par le Comité Central, et qu'a paru goûter l'Assemblée, M^{me} Gourd a rapidement rappelé de quelles questions le C. C. avait eu à s'occuper depuis l'Assemblée générale, établissant ainsi un lien de plus entre le corps directeur de l'A. S. S. F. et ses membres, lien que renforcent d'autre part les suggestions pour la propagande remises par la réunion des Présidentes à l'étude du C. C. — L'après-midi, deux travaux ont été encore entendus: l'un de M^{me} Leuch, extrêmement documenté sur les droits que possèdent, et dont usent actuellement les femmes suisses, et sur lequel nous ne nous allongeons pas, espérant qu'il sera publié ici même sous peu; l'autre, de M^{me} Vischer-Alioth, racontant les expériences faites par la Section bâloise, tant pour recueillir l'argent nécessaire au Fonds Leslie que pour employer ensuite, de façon méthodique et raisonnée, la somme ainsi réunie. — A 4 h., un thé offert par la Section de Berne a permis bien des conversations encore et des échanges de vues, qui ont complété l'impression de cordialité et de compréhension laissée par cette séance.

Une assistante.

Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Le Comité de l'Alliance s'est réuni le 12 novembre 1926 à Berne. Il a entendu les rapports des différentes Commissions, entre autres celui de la Commission d'Education nationale, Commission qui, avec la Fondation *Pro Juventute*, organisera, le 29 janvier 1927, la première « Journée éducative » de Neuchâtel. Le sujet en sera: *La*